

PATRIMOINE

LA CLOCHE D'OUTRANCOURT

La cloche a été fabriquée en 1870 par la célèbre fonderie d'Urville, qui cessa son activité à la fin du XIX^e siècle. Elle mesure 60 cm de haut, pour 65 cm de diamètre et pèse 150 kg.

La cloche, qui a enjolivé le toit de l'ancienne mairie-école d'Outrancourt, a dominé la commune depuis l'année de sa fabrication.

Depuis son implantation en 1870, la cloche a marqué les événements de cette municipalité d'une cinquantaine d'âmes. Si aucun document ne précise si elle a sonné la mobilisation de 1870, il est certain qu'elle a retenti tristement en 1914 et joyeusement en 1918, renouvelant tristesse en 1939 et envolée joyeuse en 1945. Entre temps, elle s'est contentée d'appeler des générations d'élèves en sa petite école, supprimée en 1964. En 1977, elle est retirée du toit du bâtiment devenu vétuste. Il est décidé qu'elle restera à l'in-

ventaire du patrimoine communal et qu'elle sera réimplantée dans la commune (rattachée depuis le 1^{er} janvier 1965 à Contrexéville).

Sur ses flans, on peut lire « J'ai été faite en 1870 sous l'administration de M. Jean-Nicolas Delamontagne, Maire d'Outrancourt. J'ai pour parrain M. Gustave-Marie-Arthur Poplimont et pour marraine Mme Marie-Rose Joigny, tous de la commune. »

Un blason d'authenticité complète ces inscriptions : « Robert Hartman, fondateur de cloche à Urville (Vosges) par Bulgnéville. »



La cloche

GÉOGRAPHIE

LE VAIR

Le Vair prend sa source à Dombrot-le-Sec, près de Contrexéville qu'il traverse, puis reçoit le Petit Vair en provenance de Vittel.

Après un parcours de 65,3 kilomètres, il se jette dans la Meuse au nord

de Neufchâteau, à Greux, près de Domrémy-la-Pucelle. Certaines années le Vair contribue fortement aux crues de la Meuse. Il traverse ou longe d'amont en aval 23 communes Vosgiennes et possède, à lui seul, 17 affluents.



Circuit n° 22 Vair et voie romaine

3 H 20

10,4 KM

Une belle randonnée dans des milieux variés (bord de lac, forêt, campagne, ville), à la découverte d'un patrimoine riche : il y en aura pour tous les goûts !

SITUATION

Contrexéville, à 7 km à l'est de la sortie n° 9 de l'A 31, à 48 km à l'ouest d'Épinal

PARKING

Site des Lacs (GPS : N 48.195959°, E 5.881146)

BALISAGE

jaune

DIFFICULTÉS !

aucune



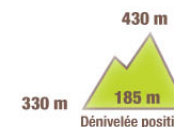
À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

• base de loisirs des lacs de la Folie : pêche, baignade, piscine, aires de pique-nique, pédalos
• faune et flore • parc thermal de Contrexéville (chapelle, casino, établissement thermal)



À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION

• Parc de Contrexéville : chapelle orthodoxe érigée en 1909 par la grande-duchesse Maria Pavlovna de Russie en mémoire de son mari le grand-duc Wladimir, frère du tsar Alexandre III • théâtre-casino de Contrexéville (architecture Baroque)
• Vittel : Musée du Patrimoine et du Thermalisme, La Vigie de l'Eau (ouvert d'avril à novembre, visite guidée) • Martigny-les-Bains : ancienne station thermale avec son parc • Viviers-le-Gras : lavoir XIX^e siècle, l'un des plus remarquables de la région
• Saint-Baslemont : ferme de Granges et distillerie Riond • Sandaucourt : Ruche Vosgienne (com-



Code de balisage PR[®]
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées

merce apicole) • Bulgnéville : fromagerie Ermitage
• Chêne de la Vierge : arbre tricentenaire • Suriauville : ferme des Evêques • château de Thuillières : construit en 1722 par Germain Boffrand (célèbre architecte)
• chapelle Saint-Basle : du XV^e siècle • Dombrot-le-Sec : église Saint-Brice classée monument historique depuis 1907, son gros oeuvre date du XIII^e siècle



OFFICES DE TOURISME

- Vittel, 03 29 08 08 88, www.destinationvittel.com
- Contrexéville, 03 29 08 08 68, www.contrextourisme.com
- Communauté de communes, www.terredeau.fr



COMITÉ DES VOSGES

06 61 69 69 35, <http://vosges.ffrandonnee.fr/>



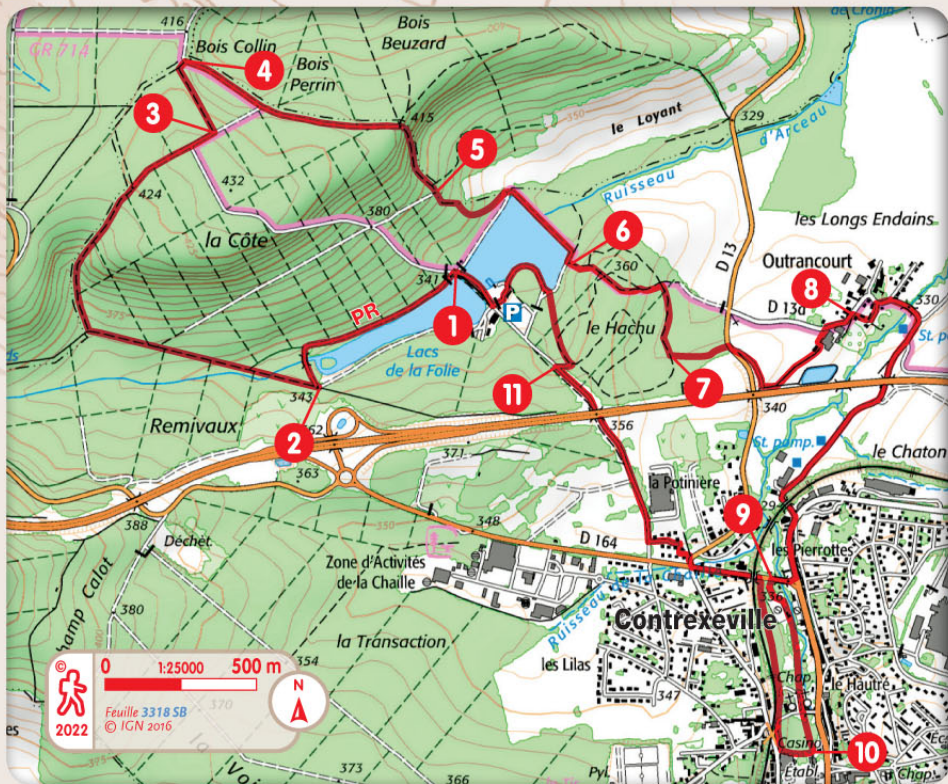
HÉBERGEMENTS

Pensez à réserver !

Hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, meublés... :

renseignements dans les offices de tourisme de Vittel et Contrexéville

PR Circuit n° 22 - Vair et voie romaine

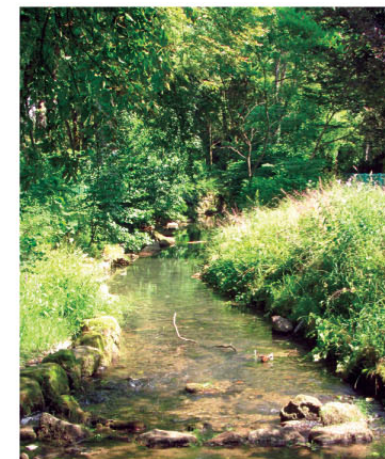


> Du parking, emprunter la digue de séparation pour rejoindre le panneau de départ. Ce circuit est commun, en partie, avec les circuits n° 20, 21 et 23 et, au tout début, avec le n° 2.

- 1** Face au panneau de départ, emprunter le chemin qui longe le lac. Laisser partir sur la droite le circuit n° 2. Tourner à gauche et traverser le pont.
- 2** Bifurquer à droite dans la petite sente rectiligne. Suivre en appuyant à gauche dans la large tranchée montante (passage gazoduc). Après le témoin n° 42, prendre à droite le petit chemin montant, sur environ 500 m. Dans le prolongement, s'engager dans l'allée. Laisser sur la droite la route goudronnée.
- 3** Pénétrer à gauche entre les résineux. Au bout, obliquer à droite.
- 4** Emprunter à droite la route forestière empierrée sur environ 800 m. À son extrémité, descendre tout droit un petit sentier qui oblique rapidement à gauche.
- 5** Traverser une large allée. En face, le chemin tourne à gauche après un petit fossé qu'il suit pour bifurquer à droite. Au débouché à proximité du lac, continuer par la gauche.
- 6** Laisser en face le circuit n° 20, bifurquer à gauche. Au croisement de chemins forestiers, aller à droite.
- 7** Laisser en face le circuit n° 21, quitter le chemin principal. S'enfoncer à gauche dans la forêt, vers la prairie. Par la gauche, longer l'orée du bois. Traverser la D 13 et s'engager sur l'ancienne route en face. Bifurquer à gauche dans le chemin herbeux qui mène à l'entrée d'Outrancourt. Emprunter la D 13d à droite.
- 8** S'engager à droite dans la ruelle de l'Abrevoir, puis retrouver la D 13d ; aller à droite. Franchir le Vair sur un pont, laisser à gauche le circuit n° 23 et continuer jusqu'à Contréxeville. Passer sous un petit pont ferroviaire. À la grande route, emprunter le trottoir de droite en direction du centre-ville, puis la D 164 à droite.
- 9** Entrer à gauche dans le parc thermal. Appuyer toujours à gauche, contourner les tennis par la porte grillagée et traverser le parc dans sa longueur. Atteindre l'entrée de la galerie thermale.
- 10** Prendre à droite, puis la deuxième à droite pour retraverser le parc. À la D 164, traverser et passer sous le pont ferroviaire. Aux feux tricolores, traverser la D 13, prendre à droite puis aussitôt à gauche l'allée des Lacs et la rue de Châtillon. Déboucher sur la route des Lacs ; l'emprunter à droite sur environ 700 m.
- 11** Entrer dans la forêt à droite, puis descendre à gauche jusqu'au chemin de ceinture des lacs. Longer le plan d'eau par la gauche, puis emprunter à droite la digue de séparation afin de rejoindre le départ.



Vestiges de la voie romaine



Le Vair